

CENTRE HOSPITALIER   
LA PALMOSA - MENTON  
Services médicaux et médico-techniques

## La Radiologie

[Fiche de service à télécharger](#)

## La Pharmacie

[Fiche de service à télécharger](#)

## Le Laboratoire

Le Centre Hospitalier de Menton a sous-traité l'ensemble des examens de laboratoire sur un laboratoire privé du territoire.

## Le service social

Le service social prend en charge l'ensemble des démarches liées à l'admission des personnes âgées hébergées.

### ***Avant l'admission :***

- ▶ Réception et information des familles et /ou des futurs résidents intéressés par une admission
- ▶ Visite de l'établissement
- ▶ Envoi des dossiers de demande d'admission aux personnes ne pouvant se déplacer
- ▶ Gestion et mise à jour de la liste d'attente

### ***Au moment de l'admission :***

- ▶ Entretien et visite de préadmission avec le médecin coordonnateur
- ▶ Vérification du dossier et des conditions d'admission
- ▶ Etude des droits
- ▶ Signature du contrat de séjour

### ***Après l'admission :***

- ▶ Dossier d'APA
- ▶ Dossier d'APL
- ▶ Tenue des listings des caisses de retraite ayant passé convention avec l'établissement
- ▶ Interventions diverses auprès des patients ou résidents isolés ou nécessitant un suivi.

## L'Équipe Mobile de Gériatrie (EMG)

L'équipe mobile de gériatrie (EMG) met à la disposition des personnes âgées hospitalisées au CH Menton pour des motifs médical et chirurgical des compétences spécifiques. Elle intervient parallèlement dans le service des urgences. L'intervention permet d'optimiser le retour du patient à domicile, dans sa structure d'origine ou le transfert dans un secteur d'hospitalisation.

L'équipe intervient à la demande des médecins des services et réalise une évaluation gériatrique standardisée. Cette approche globale a fait preuve de son efficacité en termes de diminution de la mortalité, institutionnalisation et ré hospitalisation précoce de la personne âgée.

L'évaluation médicale utilise des outils validés en termes d'autonomie, de locomotion, d'évaluation des fonctions cognitives et des troubles de l'humeur. L'évaluation globale est pluridisciplinaire. Outre le médecin, elle fait intervenir également l'assistante sociale, le kinésithérapeute, l'infirmière, la diététicienne et le neuro- psychologue.

## Composition de l'équipe pluridisciplinaire

---

- ▶ Médecin gériatre, Dr Le Guerroue
- ▶ Cadre de santé, M Courtot jusqu'en Août 2014
- ▶ Assistante sociale, Mme Drumez ou Mme Lo lacono
- ▶ Infirmière, Mme Triphose
- ▶ Diététicienne, Mme Haumesser
- ▶ Kinésithérapeute, M Vasquez
- ▶ Secrétaire

## Communication de l'équipe

---

Le médecin reçoit les demandes d'évaluations gériatriques. Il voit les patients et en fonction des besoins, il sollicite les différents professionnels de l'équipe.

L'équipe se réunit tous les premiers vendredis du mois et fait le point sur son fonctionnement.

Elle examine tous les dossiers des patients hospitalisés, vus dans le mois. Les dossiers sont repris individuellement et font l'objet d'une synthèse.

## Les outils d'évaluation

---

L'équipe mobile dispose d'un dossier gériatrique commun, alimenté par les évaluations des différents professionnels.

## Le fonctionnement de l'équipe

---

L'équipe mobile de gériatrie est sollicité le plus souvent par le service de médecine d'urgence : demande d'avis social et gériatrique. Elle répond aux demandes de l'ensemble des services de l'hôpital.

L'évaluation de l'équipe permet de poser la problématique individuelle de la personne âgée.

Elle facilite le travail d'amont, avec la mise en place d'aide et, ou, l'orientation vers une structure adaptée.

Cette évaluation apporte un avis spécialisé sur lequel le médecin du service s'appuie pour favoriser la communication avec les familles et d'organiser le retour à domicile. Elle permet de diminuer le risque d'hospitalisations et de re-hospitalisations.

L'expertise médicale est faite par le médecin gériatre, qui cerne le problème de la personne âgée.

- ▶ Il évalue l'autonomie physique et intellectuelle du patient.
- ▶ Il pose le diagnostic et les conséquences sur le devenir à court, moyen et long terme.
- ▶ Il explique à la personne et à la famille les différents diagnostics, les risques et la prévention des complications.
- ▶ Il propose la modification des traitements.
- ▶ Il s'entretient avec ses confrères en charge du patient.

L'assistante sociale voit chaque patient et établit un bilan social individualisé.

Elle rencontre les familles, s'appuie sur l'avis médical et fait le point des aides existantes ou à mettre en place à la sortie des patients. Elle participe aussi à la décision d'orientation vers une structure adaptée. Elle sensibilise la famille sur la prise en charge sociale à court, moyen ou long terme. Elle assure le lien avec l'ensemble des partenaires sociaux extérieurs.

Le Kinésithérapeute évalue le risque de chute et de perte d'autonomie. Il prévoit un programme de rééducation. Sur l'avis du gériatre, le médecin du service peut prescrire une prise en charge individualisée et ciblée.

L'infirmière assure le suivi des dossiers patients. Elle est amenée à apporter une expertise infirmière pour certains d'entre eux.

Le cadre de santé participe à chaque réunion. Il permet de résoudre les problèmes organisationnels. Il est chargé de la diffusion de l'information.

---